

LABORATOIRES BOUCHEY

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

CLEANER LAB

Version 2.0

Date d'impression 10.05.2023

Date de révision 09.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CLEANER LAB
Nom de la substance : (2-méthoxyméthylethoxy)propanol
No.-CAS : 34590-94-8
No.-CE : 252-104-2
No. enr. REACH EU : 01-2119450011-60-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux substance/du mélange usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Bouchey
4 bis avenue des ormeaux
13500 Martigues
Téléphone : 04.42.42.12.02

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence :
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications

LABORATOIRES BOUCHEY**CLEANER LAB****RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

Etiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

|| Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

|| Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Liquide inflammable avec un point d'éclair >60 - <=100 °C. Si elles sont chauffées au-dessus du point d'éclair, les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol (Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail)			
No.-CAS	: 34590-94-8	<= 100	---
No.-CE	: 252-104-2		
No. enr.	: 01-2119450011-60-xxxx		
REACH EU			

Remarques : Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail
Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la : Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les yeux paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Si des vomissements surviennent, la tête doit être faible afin que vomir n'entre pas dans les poumons.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

LABORATOIRES BOUCHEY**CLEANER LAB****RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, appropriés de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit inappropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques : Pour des températures supérieures au point d'éclair des mélanges explosifs d'air et vapeur peuvent se former. Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol.
Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les protection de égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, confinement et de kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver nettoyage dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations supplémentaire relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

800000000264 / Version 2.0

4/20

FR

LABORATOIRES BOUCHEY

CLEANER LAB

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle. Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit de stockage et les conteneurs dans un endroit avec un sol résistant aux solvants.

Indications pour la manipulation : Substances liquide combustible. La température de protection contre l'incendie et l'explosion doit être au moins 15°C en dessous du point d'éclair. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Classe de feu : Facilement combustibles ($55^{\circ}\text{C} \leq P_{ec} < 100^{\circ}\text{C}$)

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique. Pour un stockage prolongé, on recommande de maintenir le produit dans une atmosphère d'azote.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.

Matériaux d'emballage : Acier inoxydable, Acier au carbone appropriés

Matériaux d'emballage inappropriés : Aluminium, cuivre, acier galvanisé, Caoutchouc naturel, Caoutchouc butylique, Caoutchouc acrylonitrile-butadiène (NBR), Néoprène

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle 8.1.**Paramètres de contrôle**

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		

DDSE (dose dérivée sans effet)		
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	308 mg/m3
	:	
DDSE (dose dérivée sans effet)		
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	65 mg/kg p.c./jour
	:	
DDSE (dose dérivée sans effet)		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	37,2 mg/m3
	:	
DDSE (dose dérivée sans effet)		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	15 mg/kg p.c./jour
	:	
DDSE (dose dérivée sans effet)		
Consommateurs, Long-terme, Ingestion	:	1,67 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce (AF = 100)	:	19 mg/l
Eau de mer (AF = 1000)	:	1,9 mg/l
Libérations intermittentes (AF = 10)	:	190 mg/l
STP (AF = 1)	:	4168 mg/l
Sédiment d'eau douce	:	70,2 mg/kg poids sec
Sédiment marin	:	7,02 mg/kg poids sec
Sol	:	2,74 mg/kg poids sec

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
Autres valeurs limites d'exposition professionnelle		

CLEANER LAB

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Désignation de la peau: Peut être absorbé à travers la peau.

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)

50 ppm, 308 mg/m³

Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA): 50 ppm, 308 mg/m³
Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Désignation de la peau: Peut être absorbé à travers la peau.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE). Protection respiratoire conforme à EN 141.
Filtre combiné: A-P2
Filtre combiné: A-P3

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc butyle.
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements de travail protecteurs

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques essentielles liquide

9.1 Informations sur les propriétés

Forme	:	liquide
Etat physique	:	incolore, clair
Couleur	:	d'éther
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil olfactif	:	
Point/intervalle de fusion	:	-83 °C (1013 hPa)
Point/intervalle d'ébullition	:	189,6 °C (1013 hPa)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Le produit est un liquide, voir section 9.2. Remarques: Peu inflammable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	14 %(V) Méthode: ASTM D 3828
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,1 %(V) Méthode: ASTM D 3828
Point d'éclair	:	75 °C(1013 hPa) Méthode: ASTM D 3828
Température d'autoinflammation	:	207 °C (1013 hPa)
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	Donnée non disponible

LABORATOIRES BOUCHEY

CLEANER LAB

	:	Donnée non disponible
pH	:	env. 4 mPa.s (25 °C)
	:	Méthode: Brookfield
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	4,55 mm ² /s (20 °C)
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Temps d'écoulement	:	(25 °C)
	:	complètement soluble
Solubilité(s)	:	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	log Pow: 0,004 (25 °C) pH: 7,5 - 7,7
Taux de dissolution	:	Méthode: OCDE ligne directrice 107
	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: noctanol/eau	:	0,4 hPa (20 °C)
	:	Donnée non disponible
Stabilité de la dispersion	:	0,9539 g/cm ³ (20 °C)
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	env. 5,1 (16 - 32 °C)
Densité	:	(Air = 1.0)
Masse volumique apparente		
Densité de vapeur relative		
Caractéristiques de la particule	:	Le produit n'est pas explosif
Donnée non disponible	:	Non comburant
9.2 Autres informations		
Explosifs	:	Substances liquide combustible. Remarques: Peu inflammable
Propriétés comburantes	:	env. 0,02
Inflammabilité (liquides)	:	(Acétate de butyle = 1)
Taux d'évaporation		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

CLEANER LAB

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Forme des peroxydes avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air. Éviter l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Air, Oxydants forts, Acides forts et bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de : Monoxyde de carbone, Gaz/Vapeurs toxiques décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
-------------------	--	---------------------------

Toxicité aiguë

Oral(e)

DL50 : > 5000 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 401)

Inhalation

Pas de données valides disponibles.

Dermale

DL50 : 9510 mg/kg (Lapin, mâle) (OCDE ligne directrice 402)

Irritation

Peau

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

LABORATOIRES BOUCHEY

CLEANER LAB

Yeux

Résultat : Pas d'irritation des yeux (Humain)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Dermale; Humain) (Aucune directive n'a été appliquée)

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Références croisées

Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité. Références croisées

Génotoxicité in vitro

Résultat : négatif (Test d'aberration chromosomique in vitro; Cellules de poumon de hamster chinois; avec ou sans activation métabolique) (OCDE ligne directrice 473)
(Test de mutation inverse sur les bactéries; Salmonella typhimurium) (OCDE ligne directrice 471)

Tératogénicité

NOEL Maternelle : ≥ 300 ppm

NOEL Teratog. : ≥ 300 ppm
(Lapin)(Inhalation; 0, 50, 150, 300 ppm; 6 heures / jour)(EPA OTS 798.4350)Aucune réaction secondaire.

NOAEL Maternelle : 300 ppm

NOAEL Teratog. : 300 ppm
(Rat)(Inhalation; 0, 50, 150, 300 ppm; 6 heures / jour)(EPA OTS 798.4350)Aucune réaction secondaire.

Toxicité pour la reproduction

NOAEL Mère : 300 ppm

CLEANER LAB

NOAEL : 300 ppm
F1

(Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations; Rat, Sprague-Dawley, mâle et femelle)(Inhalation)(OCDE ligne directrice 416)Aucune réaction secondaire.Références croisées

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : Donnée non disponible

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

LOAEL : ≥ 1000 mg/kg p.c./jour
(Études animales)(Oral(e)) , Organes cibles: Système nerveux central, Foie

LOAEL : ≥ 4750 mg/kg p.c./jour
(Études animales)(Dermale) , Organes cibles: Système nerveux central, Foie

LOAEL : ≥ 300 ppm
(Études animales)(Inhalation) , Organes cibles: Système nerveux central, Foie

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Composant: (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
-------------------	--	---------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 10.000 mg/l (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 1.919 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)

algue

CE50 : 969 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 96 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance; OCDE Ligne directrice 201)

NOEC > 969 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 96 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance; OCDE Ligne directrice 201)

Bactérie

EC10 : 4168 mg/l (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida); 18 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance)

Toxicité chronique

Invertébrés aquatiques

NOEC 0,5 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 22 jr) (Essai en dynamique; Point final: Reproduction; OCDE Ligne directrice 211)

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
-------------------	--	---------------------------

Persistence et dégradabilité

Persistence

CLEANER LAB

Résultat : (par rapport à: Photolyse) Dans l'air, la substance est rapidement dégradée photochimiquement. Demi-vie dans l'air < 1 jour

Biodégradabilité

Résultat : 75 % (aérobie; boue activée; par rapport à: Consommation d'O₂; Durée d'exposition: 10 jr)(OCDE ligne directrice 301F)Facilement biodégradable.

Résultat : 96 % (aérobie; boue activée; par rapport à: Carbone organique dissous (COD); Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301F)Facilement biodégradable.

Résultat : 76 % (aérobie; boue activée; par rapport à: formation de CO₂ (% de la valeur théorique).; Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne

directrice 301F)Facilement biodégradable. **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
Bioaccumulation		

Résultat : log Kow 0,004 (25 °C; pH 7,5 - 7,7) (OCDE ligne directrice 107)
: Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS 34590-94-8
Mobilité		

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.

Sol : Extrêmement mobile dans les sols

Répartition entre les compartiments environnementaux

Sol : Koc: 10,

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit
Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou

très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composant: (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

No.-CAS 34590-94-8

800000000264 / Version 2.0

14/20

FR

LABORATOIRES BOUCHEY

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Propriétés perturbant le système endocrinien**12.6. Données pour le produit**

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Composant: (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Autres effets néfastes**Données pour le produit**

12.7.

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Composant: (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8

Information écologique supplémentaire

|| Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Risque d'explosion.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait

CLEANER LAB

l'utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Nomenclature des : 1436 Stockage ou emploi de liquide combustible installations classées (ICPE) - Directive Seveso III

Composant: (2-méthoxyméthylethoxy)propanol **No.-CAS 34590-94-8**

UE. Règlement UE n ° : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation. 649/2012 concernant les

800000000264 / Version 2.0

16/20

FR

LABORATOIRES BOUCHEY

CLEANER LAB

exportations et importations
de produits
chimiques dangereux

EU. REACH, Annexe : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation. XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I

France. INRS, Maladies : Table : 84; Listé Professionnelles, Table of Work-Related Illnesses

État actuel de notification

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
EINECS	OUI	252-104-2
DSL	OUI	
KECI (KR)	OUI	KE-12230
ENCS (JP)	OUI	(7)-97
PICCS (PH)	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(7)-97
IECSC	OUI	
ONT INV	OUI	
INSQ	OUI	
TCSI	OUI	
ENCS (JP)	OUI	(2)-426
ISHL (JP)	OUI	(2)-426
TSCA	OUI	
VN INV L	OUI	
TH INV	OUI	2909.49
TH INV	OUI	55-1-03421
AU AIICL	OUI	
NZIOC	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

800000000264 / Version 2.0

17/20

FR

LABORATOIRES BOUCHEY

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL Canada.	Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL Canada.	Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle

CLEANER LAB

ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques vPvB très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données références issues de la base des substances enregistrées de l'Agence bibliographiques et Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées sources de données pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Méthodes usitées pour : La classification des dangers pour la santé humaine, physique la classification ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.

Informations de : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la formation manipulation sûre des produits basé sur les informations

fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement

désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à

moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.